



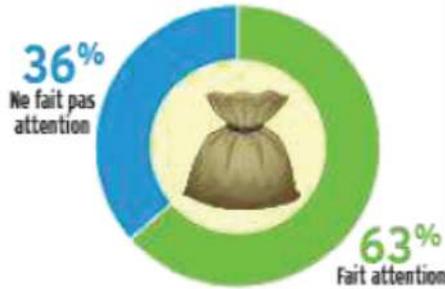
REVUE DE PRESSE

Lundi 20 mai 2019

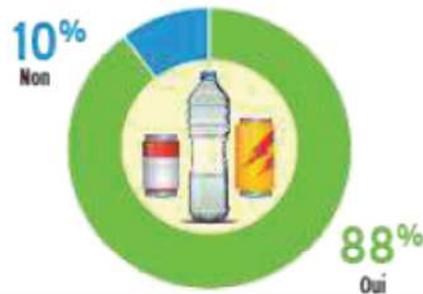


Les Français emballés par la réduction des emballages

De manière générale, dans quelle mesure faites-vous **ATTENTION À L'EMBALLAGE** lorsque vous faites les courses ?

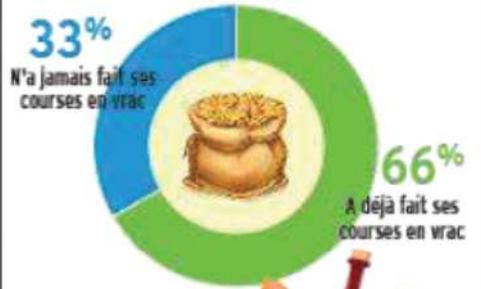


Seriez-vous prêt(e) à **RAMENER VOS BOUTEILLES EMBALLAGES** en supermarché si la consigne était généralisée ?

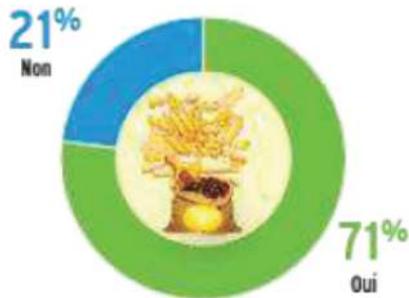


Dans quelle mesure faites-vous **VOS COURSES EN VRAC** ?

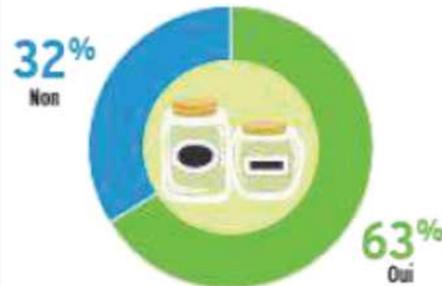
(Les courses en vrac sont des courses où vous amenez vos propres contenants, les produits étant "en vrac" dans les rayons)



Aimeriez-vous que les produits en vrac **SE GÉNÉRALISENT** ?



Seriez-vous prêt(e) à investir dans des **ACCESSOIRES** qui vous aideraient à faire vos courses en vrac ?



Source : YouGovFR
Consigne.

France: Terrain

du 8 au 9 mai 2019.

L'enquête a été réalisée sur 1003 personnes représentative de la population nationale française âgée de 18 ans et plus.

Le sondage a été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France.



■ Il est fonctionnaire européen ■ Elle est députée ■ Le Charentais Guillaume Ragonnaud et la Poitevine Élisabeth Morin-Chartier défendent une «Europe utile» ■ Et incitent les électeurs à voter.



Ce que l'Europe change dans notre quotidien

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Il est fonctionnaire européen depuis plus de dix ans. Au Parlement à Bruxelles. Guillaume Ragonnaud, Charentais de 41 ans, ingénieur agronome de formation, travaille actuellement à la commission parlementaire de l'environnement et de la santé, après avoir œuvré plusieurs années à la commission agriculture.

Sur quoi travaillez-vous actuellement?

Guillaume Ragonnaud. Sur la nouvelle directive sur les plastiques à usage unique, qui vient d'être adoptée pour diminuer la pollution marine. Un texte qui prévoit d'interdire dans toute l'Europe, d'ici 2021, plusieurs produits plastiques à usage unique: les couverts, assiettes, pailles, gobelets, touillettes, cotons-tiges, tiges pour ballons. Dans ce cas précis, le Parlement a augmenté l'ambition du projet de loi initial, en ajoutant à la liste des produits interdits les plastiques oxo-dégradables (contenant un additif les dégradant en microfragments), les contenants alimentaires et gobelets en polystyrène, et en rendant obligatoire l'incorporation de 25 % de plastique recyclé dans les bouteilles en 2025.

L'Europe est parfois présentée comme une usine à gaz où la moindre décision doit suivre un long parcours. Qu'en est-il pour ce texte?

La durée moyenne de l'adoption d'une loi européenne c'est dix-huit mois. Pour la directive plastique, c'est allé plus vite, en moins d'un an. Quand une idée est prioritaire, ça peut aller vite.

Quel est le rôle des fonctionnaires européens?

On est là pour accompagner le travail des parlementaires, en particulier le député spécialiste d'un projet de loi (le «rapporteur»), du début à



Guillaume Ragonnaud, Charentais et fonctionnaire européen depuis dix ans: «Le Parlement est la seule institution européenne élue directement par les citoyens.»

Repro CL

la fin, s'assurer que la procédure est respectée. On est des référents, des conseillers. Dans notre commission, nous sommes 25 collègues, issus de nombreux pays, dont trois Français. On travaille sur plusieurs sujets en même temps, en fonction des priorités politiques.

Avez-vous des exemples?

Le changement climatique, la pollution de l'air, les produits chimiques dont les pesticides, le développement durable sont quelques exemples des dossiers que nous traitons. Je travaille en ce moment sur les perturbateurs endocriniens, sujet sur lequel le Parlement a récemment demandé des engagements européens pour mieux protéger la santé des citoyens. Je travaille aussi sur le budget européen. L'Europe finance de nombreux pro-

jets pour protéger l'environnement - la pollution ne connaît pas les frontières! -, dans le cadre d'un programme appelé «Life», et d'autres projets très concrets comme un observatoire des populations de papillons, un indicateur de bonne santé de l'environnement, ou un réseau qui aide à identifier et soigner les maladies rares, en mettant en relation médecins et patients de toute l'Europe.

L'agriculture est un sujet important également?

Très important. C'est l'un des plus gros budgets de l'Union, 58 milliards d'euros en 2018, dont environ 10 versés à la France. La PAC (politique agricole commune) est toujours là, et des réformes sont en cours... dont la direction dépendra des résultats des élections. Au-delà

des aides, il y a d'autres actions très concrètes, comme la protection des indications géographiques. Récemment, un règlement sur les spiritueux a été adopté pour mieux protéger les appellations, notamment le cognac, contre les contrefaçons.

Quelle importance ont les élections qui s'annoncent, selon vous?

On va élire les députés européens qui composent le Parlement. Le Parlement fait les lois européennes, à pied d'égalité avec le Conseil, qui lui est composé des ministres des États membres. Le Parlement a donc un rôle majeur et mal connu quand on sait que beaucoup de votes se jouent à quelques voix près!

Beaucoup d'électeurs s'estiment trop éloignés de l'Europe...

Mode d'emploi

Ces élections européennes 2019 se dérouleront du 23 au 26 mai, dans 27 pays de l'Union européenne. Elles ont lieu tous les 5 ans. En France, le scrutin est prévu le 26 mai. Nouveauté cette année, le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique. La France revient ainsi au modèle de la grande majorité des pays européens. Seules la Belgique, l'Irlande, l'Italie et la Pologne sont divisées en plusieurs circonscriptions. 45,5 millions d'électeurs sont appelés aux urnes. Il faut évidemment être inscrit sur une liste électorale. Le scrutin est à un seul tour et à la proportionnelle. 34 listes sont en compétition en France. Ils seront 705 députés à siéger au Parlement européen une fois le Brexit entré en vigueur. En 2014, l'abstention atteignait les 57,5 % en France.

Le Parlement est la seule institution européenne élue directement par les citoyens. Il a un fonctionnement très transparent, tout est accessible par Internet. Par exemple, le Parlement organise beaucoup d'auditions publiques pour débattre des problèmes des Européens. Concernant les lobbys, il existe un registre de transparence où les orateurs doivent être inscrits. À partir de cette année, les députés doivent aussi publier le nom des lobbys rencontrés au cours des négociations. De plus, parmi les vingt-deux commissions du Parlement, il y en a une qui examine les pétitions des citoyens. Tous les citoyens européens ont le droit de s'adresser au Parlement européen concernant les problèmes rencontrés dans leur vie quotidienne.

Élisabeth Morin-Chartier, députée depuis 2007 «Il faut plus d'Europe»



Elisabeth Morin-Chartier est députée européenne depuis 2007.

Repro CL

Elle est députée européenne depuis 2007. Élisabeth Morin-Chartier, née pendant 28 mois: «Il y avait beaucoup de résistances sur ce texte notamment des pays de l'Est, la Pologne ou la Hongrie notamment qui considéraient que le travail détaché était un secteur économique porteur pour eux. Il a fallu tenir bon, négocier, pour imposer un principe crucial: à travail égal, salaire égal sur le même lieu de travail.» Et pour démontrer que le Parlement peut infléchir la position du Conseil des ministres, la députée poursuit avec le même exemple: «Mon mandat de négociation incluait les chauffeurs routiers. Au Conseil, ils ont estimé que c'était trop risqué et ont décidé d'enlever les chauffeurs routiers de la directive. Finalement, c'est au niveau du Parlement, que l'on va corriger cette peur des chefs d'État et de gouvernement.

directrice sur le détachement des travailleurs qu'elle explique avoir «porté pendant 28 mois»: «Il y avait beaucoup de résistances sur ce texte notamment des pays de l'Est, la Pologne ou la Hongrie notamment qui considéraient que le travail détaché était un secteur économique porteur pour eux. Il a fallu tenir bon, négocier, pour imposer un principe crucial: à travail égal, salaire égal sur le même lieu de travail.» Et pour démontrer que le Parlement peut infléchir la position du Conseil des ministres, la députée poursuit avec le même exemple: «Mon mandat de négociation incluait les chauffeurs routiers. Au Conseil, ils ont estimé que c'était trop risqué et ont décidé d'enlever les chauffeurs routiers de la directive. Finalement, c'est au niveau du Parlement, que l'on va corriger cette peur des chefs d'État et de gouvernement.

déconnectés du terrain. Nous, les députés, sommes allés plus loin en obtenant même un vote à 70 %. La démocratie, c'est la représentation du peuple par ses députés au Parlement européen. C'est le point d'équilibre qui peut corriger des positions parfois peureuses ou excessives du Conseil. Les députés qui bossent peuvent faire passer des textes.» Élisabeth Morin-Chartier souligne que le fonctionnement du Parlement européen est différent de celui des institutions de chaque pays: «À l'Assemblée nationale, la majorité a raison, l'opposition a tort, chacun campe sur ses positions. Ce n'est pas du tout le cas au Parlement européen où le consensus est nécessaire.» À l'heure de partir, la députée européenne qui soutient la liste Renaissance (LREM) se désole et s'inquiète: «Les partis politiques ne

connaissent pas le Parlement, le caricaturent. La France a aujourd'hui du mal à peser parce que près d'un tiers de nos députés sont issus du Front national et ils ne font pas avancer les dossiers. Les citoyens qui ne voudraient pas aller voter font du tort à leur pays. Il faut comprendre que les intérêts locaux passent d'abord par l'Europe. Le monde change. Pour s'adapter aux grands changements qui s'annoncent, il faut plus d'Europe. Ensemble, on est plus forts.»

Une étude charentaise pour cerner les enjeux liés à l'eau

Il y a le feu au lac. L'Établissement public territorial de bassin Charente (EPTB) lançait jeudi une grande étude de deux ans baptisée «Charente 2050» qui vise à comprendre et anticiper les changements climatiques et leurs impacts sur les réserves en eau. Les derniers relevés effectués sur le fleuve Charente ne laissent aucune place au doute sur l'urgence de la situation. Le débit du fleuve relevé à Vindelle est aujourd'hui en dessous des 9 m³ par seconde. Il y a un an, il était de 29 m³ par seconde. Selon l'EPTB, le bassin de la Charente sera probablement l'un des bassins les plus impactés du fait

de l'absence d'alimentation du fleuve par un massif montagneux. D'ici 2050, le niveau du fleuve devrait baisser de 50 %. «Pour certains, il va falloir passer la barrière du déni. Il faut que l'on réussisse à mettre autour d'une table les irrigants, les pêcheurs, les associations de protection de la nature. Ça n'est pas forcément chose aisée», commente Jean-Claude Godineau, président de l'EPTB Charente. 24 ateliers autour de six thématiques sont prévus durant les deux années de l'étude. Les organisateurs annoncent un plan d'action avec des «changements structurels très forts».

«C'est l'avenir qui est en jeu»

La fédération des éducateurs de jeunes enfants alerte sur la réforme à venir: plus de places en structures mais pas plus de moyens. Elle craint une dégradation des conditions d'accueil.

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

«Pas de bébé à la consigne !» Ce mouvement lancé au niveau national par la Fédération des éducateurs de jeunes enfants (FNEJE) a trouvé un nouvel écho samedi à Angoulême, à l'occasion du «Printemps des éducateurs de jeunes enfants», organisé à la salle du Petit Fresquet. Une journée ponctuée de tables-rondes et d'ateliers bricolage autour du thème de la nature, «destinée à mieux faire connaître aux parents et enfants présents notre métier», indique Stéphanie Seguin, la présidente de la FNEJE Charente. L'occasion aussi d'alerter sur les «dangers» que représente la réforme actuellement dans les cartons du gouvernement: moins d'éducateurs de jeunes enfants pour davantage de CAP petite enfance et d'auxiliaires de puériculture dans les structures (des formations moins longues); plus d'enfants par professionnel; un assouplissement des règles permettant l'accueil en surnombre d'enfants, jusqu'à l'exceptionnel; possibilité d'accueillir jusqu'à 16 enfants en micro-crèche contre 10 aujourd'hui; possibilité pour les assistantes maternelles d'accueillir jusqu'à 6 enfants à la fois dans le cadre des maisons d'assistantes maternelles (MAM), contre 4 actuellement; possibilité d'accueillir les enfants dans des surfaces plus restreintes (5,5 m² par enfant, contre 7 m² actuellement)...



Une quinzaine d'éducateurs ont proposé aux familles des activités sur la nature pour faire découvrir leur métier. Photo Quentin Petit

Autant d'évolutions que les éducateurs de jeunes enfants de Charente craignent et dénoncent avec force. «En clair, ils veulent augmenter le nombre de places d'accueil, ce qui est noble, mais sans que cela ne coûte plus cher et donc au détriment de la qualité d'accueil, du bien-être et des besoins des jeunes enfants», assure Aurélie François, EJE à la maison de la petite enfance à Mansle. Et ce, alors que toutes les professionnelles présentes décrivent des conditions de travail et d'accompagnement déjà très difficiles.

«On est deux adultes pour douze enfants, ce qui est déjà très compliqué», décrit Stéphanie Seguin, EJE à la maison de la petite enfance de Nersac. Il suffit qu'on ait un ou deux bébés qui occupent l'une des professionnelles pour que l'autre doive gérer 10 à 11 enfants en même temps...

Fatigue et burn-out

Maguy Nouail, 53 ans, et Mélanie Gaudin, 28 ans, sont EJE aux multi-accueils Zarafa à La Grande-Ga-

renne et Kirikou au Champ-de-Mars, où des groupes de 18 à 22 enfants sont gérés par 4 à 5 professionnels. «Nous, EJE, sommes censées être là en plus, tourner sur les trois à quatre groupes pour observer et analyser les comportements des enfants, prendre un ou deux enfants en difficulté et leur proposer une activité adaptée, être davantage sur l'éducatif... Mais dans les faits, on passe la majorité de notre temps à remplacer des collègues en arrêt-maladie, tant il y a de surmenage, témoignent les deux éducatrices. On

»

On va vers de l'élevage en batterie. On tasse les enfants.

se retrouve à ne répondre qu'aux besoins primaires des enfants, manger, boire, dormir, sans avoir le temps de faire un câlin, proposer des jeux adaptés, d'encadrer des sorties...»

À Mansle, Aurélie François, 41 ans, jongle aussi entre deux jours de halte-garderie «où on est deux adultes pour 12 enfants», deux matinées de relais d'assistantes maternelles, une demi-journée de lieu d'accueil enfant-parent, une demi-journée de direction. «On a aucun temps de réunion, le ministère nous demande de travailler sur la nature, mais on n'a même pas le temps de réfléchir à des activités à mettre en place sur ce thème, se désole-t-elle. La formation des EJE vient d'être renforcée, pour qu'ils apprennent encore davantage sur le développement de l'enfant, mais, dans les faits, on n'a pas les moyens de mettre en place ce qu'on a appris».

Une situation déjà très tendue donc - «avec de nombreux professionnels fatigués nerveusement, en burn-out» - que la réforme à venir menace de «dégrader encore davantage». «On va vers de l'élevage en batterie. On tasse les enfants et après on s'étonne qu'ils se tapent dessus, qu'ils deviennent des adolescents et des adultes qui vont mal, dénoncent les EJE charentaises. On se plaint d'obtenir une société déshumanisée, mais il faudrait commencer par mieux s'occuper de nos jeunes enfants. Privilégier la prévention au curatif».



Le soleil a pointé le bout de son nez hier, en fin d'après-midi, pour le bal de Clac Boum. Bien venu.



3h30 de piano non-stop. Livan Ilıc a livré une véritable performance samedi après-midi.



Déguisements, maquillage, jeux... Les enfants ont adoré l'espace «Métakids» qui leur était réservé.

■ 1 340 festivaliers, sans compter les enfants, ont poussé les portes de la Fondation Martell ce week-end
■ Une première très satisfaisante pour les organisateurs ■ Vu le temps, ce n'était pas gagné.

Métamusiques pose les bases

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

A croire que c'est une malédiction. L'inauguration du pavillon SelgasCano il y a deux ans? Sous une pluie battante. Le défilé de la marque 71Bis? Sous la bruine et dans un froid de canard. Le lancement de l'Indigo sur le toit terrasse de la Fondation Martell? Retardé... à cause de la météo. C'est certainement cette expérience du mauvais temps qui a poussé Nathalie Viot, la directrice de la Fondation, à organiser son premier festival en intérieur, ce week-end. «Avec le soleil, ça n'aurait pas été pareil», reconnaît-elle. Les visiteurs auraient davantage pris le temps de flâner entre les différents sites. Mais le ciel gris n'a pas empêché les Cognçais de jouer les curieux. Selon les comptes établis hier soir, 1 340 festivaliers «sans compter les enfants» ont participé à la première édition de Métamusiques. «Un début prometteur», se réjouit Nathalie Viot, qui avait confié la programmation à David Sanson. Elle tablait sur 1 000 visiteurs. Entièrement gratuit, de l'entrée aux spectacles jusqu'aux barbes à papa pour les enfants, l'événement voulait proposer un autre regard sur l'art et la musique. Pari osé en terres cognçaises. Mais réussi. «Ce qui m'a plu, c'est la

”
Le fait que ce soit gratuit nous a permis d'attirer un éventail socioprofessionnel important.

belle qualité d'écoute du public, les gens étaient attentifs, respectueux des artistes, même quand c'était un peu déroutant», remarque David Sanson. La jauge maximum -350 personnes- a été atteinte samedi soir pour le concert de Christophe Chassol au deuxième étage de l'ancienne mise en bouteille. C'était également plein juste avant pour «How many BPM», spectacle lors duquel un skateur s'est transformé en métronome humain. «Le fait que ce soit gratuit nous a permis d'attirer un éventail socioprofessionnel important», observe encore la directrice, qui juge que 60 % du public qui est venu ce week-end ne connaissait pas la Fondation Martell auparavant. «Au total, nous avons accueilli 80 personnes depuis vendredi, dont 34 artistes. Tous ont été logés à Cognac, ce qui participe aussi à l'économie du territoire», avance Nathalie Viot, qui a



Vendredi et samedi, en soirée, un skateur a joué le métronome sur une rampe installée au deuxième étage de l'ancienne mise en bouteille.

Photos J. P.

également pu compter sur l'aide de 32 volontaires. «On va faire le bilan du bilan», ajoute-t-elle. Pour envisager une deuxième édition. «On devra revoir les modalités de réservations», note-t-elle. «Un festival

comme celui-ci se construit sur le long terme», dit David Sanson, qui a décidé de faire voisiner les musiques classiques, contemporaines et folkloriques, «sans marcher sur les plates-bandes des autres.» Abattoirs, Blues Passions

ou Fête du cognac... Les artistes ont apprécié. Les enfants beaucoup également: entre tatouages éphémères, jeux et déguisements, «Métakids», l'espace qui leur était dédié, n'a pas désempilé samedi après-midi.

Rue Aristide-Briand: nouveaux commerces en vue

Une boutique de parfum a été inaugurée samedi après-midi. Un restaurant réunionnais va ouvrir prochainement à l'autre bout.

Elle a mis les petits plats dans les grands, samedi après-midi, pour son inauguration. En haut de la rue Aristide-Briand, face au restaurant «Chez Aristide», Liliana Deschamps vient d'ouvrir sa boutique de parfums. Mais, attention, elle n'y vend que les siens: «Lily 1^{er}» et «Lily 2^e». Née en Argentine, Liliana Deschamps a travaillé durant 18 ans comme professeure de chimie. Avec l'envie de créer «une formule naturelle capable de transmettre l'élégance exquise d'une femme», elle s'est envolée pour la France en 2007. Son point de chute: Grasse. «J'ai été accueillie par la maison Gallimard», explique Liliana Deschamps, qui a pu lancer ses parfums en 2013 et 2014. Depuis, installée à Médés en Charente-Maritime, elle cherchait une vitrine. C'est après avoir participé à un salon du club Soroptimist que la parfumeuse a eu envie de s'installer à Cognac. «Une ville connue dans le monde entier. Il y a, en plus, maintenant les Chais Monnet, des touristes...» Elle espère pouvoir installer un laboratoire prochainement pour créer des parfums sur-mesure.

La Réunion dans une assiette

À l'autre bout de la rue, près de la porte Saint-Martin, le local de l'ex-charcuterie Damour va également rouvrir d'ici à «une quinzaine de jours». Il était inoccupé depuis l'été 2016 et le départ en retraite du couple formé par Jean-Michel et Sandrine Damour. Ces derniers jours, les riverains ont déjà vu la vitrine se rafraîchir et prendre le nom du futur établissement: «Le Rougail, cuisine réu-



Deux ans après la fermeture de la charcuterie Damour, Ketty Marvillier va proposer des plats réunionnais en bas de la rue plétonne. Photo M. B.

nionnaise». Il sera tenu par Ketty Marvillier, la quarantaine, qui œuvrait depuis un an à Saint-Jean-d'Angély comme traiteur à domicile. Elle va proposer la cuisine de son île, celle de ses ascendants en tout cas puisqu'elle-même a grandi en région parisienne. Avant de travailler dans le milieu médico-social et de se recentrer sur ce qu'elle aime, la cuisine. On y trouvera «des plats à emporter, c'est ce que les gens demandent le plus», mais aussi des menus à consommer sur place, dans la salle de 25 couverts. Parmi ses spécialités, évidemment, le rougail, ce plat à base de riz, de tomates coupées et d'épices. Ou le carry de poulet, les achards et autres samoussas, populaires dans l'océan Indien.



Liliana Deschamps a ouvert sa boutique samedi. Elle y propose ses créations. Photo J. P.

À Javrezac, les moulins retrouvent enfin leur balet

L'association Renouveau du balet des moulins a inauguré sa réalisation, hier. Mais un conflit demeure avec une propriétaire.

Il aura fallu trois années et 12 000 euros pour mener le projet à son terme. Mais ça y est: au bord de l'Antenne, les moulins de Javrezac ont retrouvé leur balet. Un auvent tout neuf qui protège le passage comme autrefois. «Nous avons réussi grâce aux généreux donateurs», s'est réjoui Michel Adam, le président d'Antenne nature loisirs patrioime (ANLP), hier matin, lors de l'inauguration. Y étaient rassemblés des habitants du village et des membres de l'association Renouveau du balet des moulins de Javrezac, lancée il y a deux ans. Douze entreprises ont participé au projet à hauteur de 7 500 euros et une trentaine de particuliers ont donné le reste. «J'espère que vous pourrez profiter en respectant la vie et la tranquillité du site», a dit Pascale Belle, maire de la commune, saluant «la participation de chacun et la bonne volonté de beaucoup». Reste un détail à régler. Au cours de l'été dernier, l'une des copropriétaires des moulins a dé-



Habitants du village et membres de l'association se sont retrouvés sous le balet rénové, hier matin, pour l'inauguration. Photo J. P.

cidé de poser une grille, bloquant le passage qui mène de Javrezac aux jardins situés de l'autre côté de l'eau, sur la commune de Cognac. «À l'instant même où la rénovation allait être conclue, une barrière a été dressée», s'est ému Francis Rio, un voisin, évoquant un «choc émotionnel. Tout le monde est toujours passé par ici durant ce dernier siècle.» Dans l'espoir de trouver une solution, la

mairie de Javrezac a engagé une médiation avec la propriétaire en question. «Si cela n'aboutit pas, ANLP saisira la justice», prévient Michel Adam, jugeant que Cognac aurait également un moyen d'agir. «Notre détermination sera aussi forte pour régler calmement ce problème qu'elle le fut pour réparer le balet.»

Julie PASQUIER

Le chiffre

2

Pour ceux qui pensaient que c'était trop tard, il reste deux places pour participer, ce week-end, aux premiers Jeux Cognacais, organisés par le service Ville d'art et d'histoire. Deux équipes de cinq peuvent encore être accueillies. Pour rappel, les festivités seront lancées vendredi soir et se clôtureront samedi soir aux Abattoirs. Au menu: du sport, de la culture... et du rire! Renseignements au 05 16 45 00 17.

En vue

Les Abattoirs lancent un nouveau concept



Après les afterworks, les Abattoirs lancent la pause 'de' musicale. Photo archives CL.

Les Abattoirs de Cognac poursuivent leur diversification. Après les afterworks, la salle de concert lance Gamelles & Décibels, un nouveau concept à découvrir dès ce mois de mai, de 12h à 14h, le mardi 21, le mercredi 22 et le jeudi 23, puis en juin et septembre. Il propose au public de venir profiter des espaces extérieurs du site pour se restaurer avec l'équipe, les pieds dans l'herbe

en bord de Charente et au son d'une sélection musicale. Deux options sont à la carte: apporter sa propre gamelle, un micro-ondes sera à disposition, ou pizza-nique (eau seule autorisée), ou bien profiter d'une sélection de casse-croûtes sauce Abattoirs et de salades à composer soi-même. Le bar sera ouvert pour l'occasion à ceux souhaitant se désaltérer. Entrée libre et gratuite.

CHÂTEAUBERNARD

Les tout petits à l'heure des contes



À la découverte des accessoires de la conteuse (en robe rouge). Photo CL.

Le festival «Graines de mômes» s'est récemment arrêté à Châteaubernard. Créé à l'initiative du SDL (service départemental de la lecture), «ce festival veut donner le goût des histoires et de la lecture à travers des spectacles, des conférences, des ateliers», indique Béatrice Lecoœur, responsable du secteur Ouest Charente au SDL. Devant un parterre de tout petits, Florence Desnouveau, a tiré de sa calebasse trois

histoires traditionnelles, qu'elle raconte avec les doigts, avec le corps, avec la voix. Elle aime «travailler sur des récits existants, car il y a beaucoup de belles histoires pas toujours bien connues». Les enfants ont bu ses paroles, suivi les petites marionnettes sur ses doigts, frémi à l'évocation de la sorcière ou du dragon, ri quand l'ours a fait craquer la moufle rouge où s'étaient déjà réfugiés la souris, le lièvre et le sanglier.

Conseil municipal ce jeudi. Le conseil municipal de Châteaubernard se réunira le jeudi 23 mai à 20h30 à la mairie. À l'ordre du jour: Modification des statuts de Grand-Cognac, acquisition de terrain, modification du guide des tarifs, modification du tableau des effectifs, admission en non valeur de créances éteintes, décision modificative n°1, modification du règlement du cimetière, proposition de vœu du conseil municipal à Madame la ministre chargée des transports, questions diverses.



La pluie douche la foire-expo

L'événement a accueilli deux fois moins de visiteurs que l'an passé, à Gensac, mais demeure incontournable pour les exposants.



La banda Lous Gaouyous d'Orthez y a mis tout son cœur mais n'a pas réussi à chasser durablement les nuages.

Photo J. P.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

«**O**bligé d'y être.» Trois ans après y avoir inauguré son camion, Christophe Poceiro, le torréfacteur de Gensac, n'a pas tellement le choix. La foire-expo de Grande Champagne, c'est un événement qu'il ne peut pas rater. «Normal, c'est local», dit le professionnel qui, comme les autres exposants, a subi, ce week-end, les assauts de la pluie. Invitée d'honneur, la Provence, venue avec lavande et huile d'olive, avait visiblement oublié de ramener l'essentiel: le soleil qui brille au-dessus de chez elle. Et la banda a eu beau tout donner, elle n'a pas réussi à chasser les nuages durablement.

déchanté ce week-end. «*Mais on a quand même pris quelques contacts. Et puis, il faut être là. On ne fait que la foire-expo de Grande Champagne et celle de Barbezieux.*» «*Ici, on entretient surtout le réseau, observe Bertrand Faurie, le patron d'Homnia Menuisiers. Ça permet de voir les clients. Samedi, on a fait une réalisation en direct. C'est aussi un événement d'entreprise.*» Incontournable, qu'il pleuve ou que le soleil brille: «*Quand on est attaché à la région, on est aussi attaché à ce que ces événements marchent bien.*» La tonnellerie Doreau, qui profitait de la foire pour organiser son premier job-dating, n'est pas

mécontente. Hier, en fin de matinée, huit personnes s'étaient présentées pour parler recrutement, dire leur motivation pour décrocher un stage, envisager une reconversion. Un bilan plutôt satisfaisant.

À noter que les vols en hélicoptère ont dû être annulés. «*À ceux qui en avaient gagné, on proposera de revenir l'an prochain ou une compensation*», indique Anie Riolon. Ce n'est pas la première fois que l'événement se retrouve douché. Changer la date? «*C'est compliqué. À partir de juin, les viticulteurs ne sont plus disponibles. Avant, il faut jouer avec les ponts du 8 mai, de Pentecôte...*»

Les vols en hélicoptère annulés

Cette météo a forcément joué sur la fréquentation. Environ 2 000 visiteurs se sont promenés dans les allées du site ce week-end. C'est moitié moins que d'habitude. «*Mais comme l'entrée n'est pas payante, ça ne nous pénalise pas*», indique Anie Riolon, secrétaire du comité d'organisation. Cela a, en revanche, davantage impacté les exposants, dont certains faisaient grise mine hier matin. Après une super-semaine sur le forum technique de la maison Hennessy, le fournisseur de matériel agricole Vitidis a un peu

Concours des eaux-de-vie et pineaux: les récompenses

Les récompenses ont été remises vendredi soir.

Jeunes eaux-de-vie 2016

Grande Champagne. 1^{er} prix: SCEA Jérôme Froin (Segonzac); prix jeunes agriculteurs: EARL Éric Vigny (Mainxe-Gondeville).

Petite-Champagne. 1^{er} prix: EARL Christian Arnaud (Bouteville); prix jeunes agriculteurs: EARL Alexandre Robin (Salignac-sur-Charente).

Borderies. 1^{er} prix: SCEA Olivier Chapt (Gensac-la-Pallue); prix jeunes agriculteurs: SARL La Gerbaude.

Fins Bois. 1^{er} prix: EARL Philippe Touchard (Mareuil); prix jeunes agriculteurs: EARL Jean-Pierre Guérin (Réparsac).

Vieux pineaux blancs. 1^{er} prix: JP Ménard & Fils (Saint-Même-les-Carrières); 2^e prix: SCEA Sébastien et Maxime Courtin (Saint-Preuil); 3^e prix: SCEA Jean-Claude Saunier (Segonzac).

Vieilles eaux-de-vie de Grande Champagne (2006/2007). 1^{er} prix: EARL David Moreau (Segonzac); 2^e prix: EARL Pascal Clair (Neuillac).

Une participation au plus bas



À Reims, entre 1000 et 2000 «gilets jaunes» ont manifesté samedi tandis qu'ils étaient environ 15.500 dans toute la France.

Photo AFP

■ Le noyau dur des «gilets jaunes» a manifesté samedi

■ Ce qui n'a pas suffi à relancer la mobilisation, la plus faible depuis la création du mouvement il y a six mois.

Six mois après le lancement des «gilets jaunes», la mobilisation est bien faible. Pour cet acte 27, ils étaient environ 15.500 samedi en France, dont 1.600 personnes à Paris, selon le ministère de l'Intérieur, soit la plus faible mobilisation depuis l'acte 1 le 17 novembre. Des estimations contestées par les «gilets jaunes» qui avancent 41.000 personnes et recensent 152 lieux de mobilisation. Les «appels nationaux» lancés à Reims et Nancy ont attiré respectivement entre 1.000 et 2.000 et 1.300 personnes. Des tensions y ont éclaté et la police a fait usage de gaz lacrymogène. «Il y a des briseurs de vie et des

briseurs de vitres, regardez où est la violence», «Macron impose, la France explose», pouvait-on lire

sur les banderoles du cortège à Reims, où sont venus entre 50 et 100 «black blocs».

Le débouché politique des «gilets jaunes» est plutôt au RN, selon Loiseau

Nathalie Loiseau, tête de liste de la majorité pour les élections européennes, a estimé hier que le débouché politique des «gilets jaunes» était plutôt à l'extrême droite, en appelant à la fin d'un mouvement qui «tourne en rond». «Ce que j'ai vu moi dans les meetings où des gilets jaunes se sont infiltrés,

c'est que quand nous leur avons demandé de sortir, ils ont toujours crié: Vive Marine (Le Pen)», a souligné l'ex-ministre des Affaires étrangères, dont la liste est régulièrement devancée dans les sondages par celle du Rassemblement national (RN), à une semaine des élections européennes.

Des locaux de France Bleu vandalisés

Une dizaine de «casseurs» ont brisé les vitres des locaux de France Bleu à Reims pendant le 27^e acte des «gilets jaunes» samedi, a annoncé le radio, précisant que personne n'est entré et qu'il n'y a pas eu de blessé. Les vitrines des commerces avoisinants, agences immobilières et d'assurance, ont également été cassées. La manifestation des «gilets jaunes» à Reims, où un «appel national» avait été lancé, a attiré entre 1.000 personnes et 2000 personnes selon la préfecture.

À Paris, les premiers «gilets jaunes» sont arrivés sur le parvis du Sacré-Cœur à Paris vers 17h30, destination finale du cortège parisien parti de la Défense en début d'après-midi.

«Motivation toujours là»

«Il y a un peu moins de monde mais la motivation est toujours là, je me bats pas pour moi mais pour mes enfants, mes petits enfants, pour tous ceux qui sont dans la misère, pour les migrants qu'ils aient une vie décente», a réagi Patricia Richard originaire de l'Essonne, ancienne animatrice.

Selon les chiffres préfectoraux, 600 personnes ont manifesté à Lens, entre 60 et 100 au Touquet, 80 à Maubeuge, 90 à Nogent-sur-Oise, un millier à Montpellier.

«Ceux qui ne nous comprennent pas pensent que nous en voulons toujours plus. Alors que nous voulons juste mieux vivre. Mais qui est capable de vivre avec 900 euros? Quand j'entends Macron dire qu'il a fait sa part, je ne peux pas être d'accord, et ça me mobilise d'autant plus!», a réagi Virginie, secrétaire de direction venue à Montpellier, où ils étaient un millier.

L'idée

«Proposer un avenir à la taxe carbone» selon de Rugy

Les 150 citoyens qui participeront à la convention citoyenne pour le climat pourront «proposer un avenir à la taxe carbone», a estimé samedi le ministre de la Transition écologique François de Rugy dans une interview au *Parisien*. Cette assemblée, composée de 150 citoyens tirés au sort en recoupant les listes électorales et téléphoniques et censés représenter «la France dans sa diversité», devrait se réunir «d'ici la fin du mois prochain», selon le ministre. «Les travaux dureront ensuite six mois», à raison d'un week-end travaillé sur trois et défrayé. «A la fin du processus, ils devront faire des choix pour proposer un paquet de mesures cohérent» à condition de permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre et respecter une «responsabilité budgétaire», poursuit le ministre. Les citoyens seront «aidés pour la rédaction de leurs propositions». «Le but n'est pas d'avoir un énième catalogue de mesures dans lequel le gouvernement viendrait piocher mais d'avoir un paquet cohérent, opérationnel, avec des solutions de financement».



Photo AFP

Le chiffre

23.5%

Le Rassemblement national devance le parti La République en Marche, avec 23,5 % (+1,5) d'intentions de vote contre 22,5 % (+0,5) à la liste de la majorité présidentielle, selon un sondage Harris Interactive/Epoka pour TFI-LCI, RTL et Le Figaro. En troisième position, la liste Les Républicains est en léger recul à 12,5 % (-0,5) sur une semaine. A 9,5 % (-0,5), La France insoumise de Manon Aubry conserve une avance sur Europe Écologie Les Verts à 7 % (=), et la liste socialiste PS-Place publique créditée de 5 % (=).

La proposition

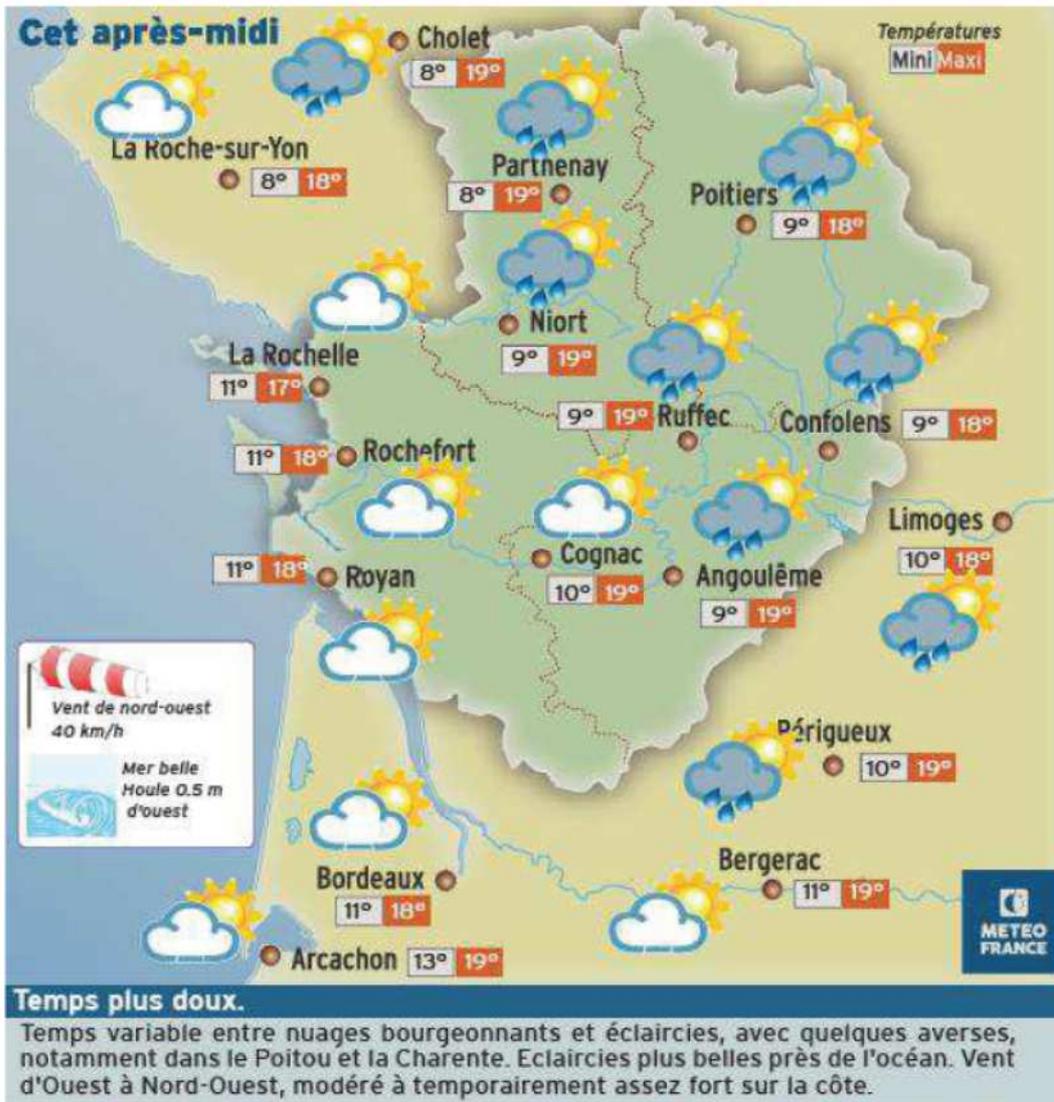
LREM veut des «dispositifs anti fake news en direct»

La liste de la majorité LREM-Modem va demander aux trois chaînes qui organisent cette semaine les derniers débats entre candidats et chefs de partis en vue des européennes de mettre en place un «dispositif anti-fake news en direct», a annoncé hier Pascal Canfin, N.2 de cette liste. «Nous allons dès aujourd'hui envoyer un courrier aux trois chaînes (LCI, France 2 et BFMTV, NDLR) qui organisent ces trois débats pour leur demander officiellement de mettre en place un dispositif anti-mensonge, un dispositif anti-fake news en direct», a indiqué l'ancien patron du WWF France. «La démocratie, elle souffre du fait que certains candidats, particulièrement ceux du Rassemblement national, peuvent dire absolument n'importe quoi dans un débat», a-t-il dénoncé. «Pour avoir le meilleur débat



Photo AFP

démocratique possible», Pascal Canfin demande donc aux chaînes la mise en place d'une «cellule de trois, quatre journalistes qui, en live pendant le débat, vérifient si le chiffre qui vient de sortir, l'affirmation qui vient de sortir est vraie ou fausse».



Jour	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Mardi	9° 19°	9° 21°	8° 20°	8° 20°
Mercredi	10° 22°	10° 23°	9° 22°	8° 22°
Jeudi	11° 22°	11° 24°	10° 24°	10° 23°
Vendredi	12° 18°	12° 18°	11° 18°	11° 18°
Samedi	12° 20°	11° 20°	10° 20°	10° 20°
Dimanche	12° 20°	12° 21°	10° 21°	10° 21°
HIER			Mini	16h
Angoulême			10°	14°

80 km/h : les Départements devront trancher

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Le Premier ministre a accepté que les Départements dérogent à la limitation à 80 km/h sur les routes secondaires. À condition qu'ils en assument l'impact sur la sécurité...

Nicolas César
n.cesar@sudouest.fr

Edouard Philippe avait promis de ne pas reculer face à l'impopularité de cette mesure et la fonde des associations de conducteurs ou des élus locaux, qui fustigeaient une décision hors-sol « dictée par Paris ». Sans oublier les critiques d'Emmanuel Macron, qui la qualifie en privé de « connerie », « Je veux sauver des vies », clamait le Premier ministre, au « Journal du Dimanche », au mois de janvier 2018.

116 vies sauvées en six mois

D'ailleurs, l'abaissement de la limitation de vitesse de 90 à 80 km/h sur 400 000 kilomètres de routes secondaires, mis en place en juillet 2018, aurait sauvé 116 vies (soit une baisse de 13 % de la mortalité routière par rapport à 2017), selon un premier bilan, en janvier, de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière. Mais la gronde populaire est telle qu'Edouard Philippe s'est résolu à lâcher du lest. « Si les présidents de Conseil départemental souhaitent prendre leurs responsabilités, je n'y vois aucun inconvénient », a-t-il déclaré, jeudi, sur les ondes de France Info. Un recul, appuyé dans la foulée par les députés de la majorité, qui ont obtenu, quelques heures plus tard, le vote à l'Assemblée nationale d'un amendement octroyant, aux présidents de ces collectivités locales, la possibilité de relever la vitesse maximale autorisée.

Un revirement qui interroge à quelques jours du premier tour des élections européennes. Edouard Philippe craint-il d'être débarqué en cas de défaite ? Faut-il y voir un signe supplémentaire envers les gilets jaunes afin d'accroître encore l'étiollement du mouvement ? N'oublions pas que cette mesure a été l'un des détonateurs de cette crise. En tout cas, ce revirement ne fait pas non plus l'unanimité... L'association 40 Millions d'automobilistes a crié victoire, tandis que la Ligue contre la violence routière déplore un recul. « C'est un choix électoraliste qui se fait au mépris de la vie des gens », a dénoncé Chantal Perrichon, sa présidente.

Une manœuvre politique ?

Reste désormais à voir ce qui va se passer sur le terrain, car relever de 10 km/h une limitation de vitesse sur les routes à double sens hors agglomération prendra du temps. Et, il faudra, au préalable, franchir l'obstacle de l'examen du projet de

loi d'orientation sur les mobilités, qui aura lieu dans les prochains jours à l'Assemblée. Ceci étant, l'ensemble de la loi ne sera pas voté avant cet été.

Surtout, les présidents de Conseil départemental vont y réfléchir à deux fois avant de revenir sur cette mesure. Car, le Premier ministre a prévenu : « Toute évolution de la vitesse maximale sur les routes secondaires devra systématiquement être assortie de mesures garantissant le plus haut niveau de sécurité routière possible. » En substance, les présidents de Conseil départemental seront responsables si cela se traduit par davantage d'accidents mortels. Ce qui a suscité l'ire de nombreux élus locaux, qui y voient un piège. Pour éviter d'avoir à endosser seuls ce rôle, certains comme le président du Gers, Philippe Martin, ex-ministre PS, envisagent de solliciter l'avis des citoyens à l'occasion d'un référendum local sur la modulation de vitesse.

Au-delà de la question de la sécurité, le coût de ce revirement pourrait aussi faire débat

responsables si cela se traduit par davantage d'accidents mortels. Ce qui a suscité l'ire de nombreux élus locaux, qui y voient un piège. Pour éviter d'avoir à endosser seuls ce rôle, certains comme le président du Gers, Philippe Martin, ex-ministre PS, envisagent de solliciter l'avis des citoyens à l'occasion d'un référendum local sur la modulation de vitesse.

Qui osera ?

Dans ce contexte, difficile de savoir, dès aujourd'hui, les routes sur lesquelles il faudra, ou non, lever le pied. Si l'on en croit un décompte de BFM TV, 49 Départements ont déjà annoncé le retour aux 90 km/h. Les Départements les plus favorables à cette révision seraient les plus enclavés, à l'image de l'Ardèche, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse ou encore de la Dordogne. En vérité, le gouvernement espère que peu d'entre eux oseront franchir le pas. Patrick Mignola, président du groupe MoDem à l'Assemblée, prend le pari qu'au premier mort, tous descendront à 80 km/h.

Au-delà de la question de la sécurité, le coût de ce revirement pourrait aussi faire débat. La facture de l'abaissement de la limitation de vitesse à 80 km/h et du changement des panneaux est déjà estimée, à minima, à 6 millions d'euros pour le contribuable. L'assouplissement de la mesure pourrait alourdir encore la note. Des tergiversations qui risquent d'agacer les citoyens, mais aussi de désorienter certains automobilistes sur la route. Désormais, la décision finale revient aux présidents de Conseil départemental, qui ont le sentiment d'hériter d'un « cadeau empoisonné »...



Macron et Philippe n'ont jamais roulé à la même vitesse

La limitation de la vitesse à 80 km/h fait partie des rares points de divergence entre Emmanuel Macron et Edouard Philippe qui aient été rendus publics en deux ans. Mais le président n'en a jamais fait un casus belli, laissant son Premier ministre à la manœuvre sur ce sujet qui lui tenait à cœur, trop heureux sans doute de montrer, au temps de sa présidence « jupitérienne », qu'il savait laisser des marges de manœuvre au chef du gouvernement. Un proche de Macron faisait, à l'automne dernier, avant que n'éclate la révolte des gilets jaunes, la comparaison avec la réduction des APL (aides publiques au logement) de cinq euros pendant l'été 2017 : « Le coup était parti, mais le président n'a pas voulu désavouer son gouvernement sur ce sujet. Pas question de rééditer les reculades ou les couacs de la période Hollande ».

« La chose » de Philippe

C'est ainsi que la limitation à 80 km/h est devenue « la chose » d'Edouard Philippe. Au point que ce dernier sermonna Gérard Colomb, quand celui-ci avait laissé percer ses premiers états d'âme

qui portaient justement sur cette question. L'ancien ministre de l'Intérieur aurait voulu qu'on laisse en la matière plus d'initiative aux préfets. Réflexion prémonitrice : ce sont finalement les présidents de Conseil départemental qui auront la main, mais leur chef de file, Dominique Bussereau, a demandé à ce qu'ils puissent consulter les préfets et les services de l'État sur un sujet aussi sensible (lire ci-contre).

Le Grand Débat

Entre-temps, il y a donc eu la crise des gilets jaunes, le grand débat... et une sourde rancœur chez nombre de députés En Marche contre ce Premier ministre qui les avait lestés d'une mesure si impopulaire. Aussi, dès sa première participation à un débat, au Grand-Bourghéroulde en Normandie, fin janvier, Emmanuel Macron a montré des signes d'ouverture (ou de faiblesse) sur la réforme des 80 km/h. « Il faut ensemble que l'on trouve une manière plus intelligente de [la] mettre en œuvre. Il n'y a pas de dogme, avait-il déclaré. Il y a une bronca. Est-ce qu'il faut tout arrêter ? Franchement, non... Est-ce



Le président et son Premier ministre. PHOTO ARCHIVES AFP

qu'on peut faire quelque chose qui soit mieux accepté et plus intelligent ? Sans doute, oui. » Le Premier ministre n'avait pas moufté. C'était le commencement de la fin pour une mesure dont Edouard Philippe avait pourtant fait le marqueur de sa volonté et du courage en politique.

Bruno Dive,
rédaction parisienne

Selon certains, la facture risque de s'avérer salée s'il y a un nouveau revirement. ARCHIVES AFP

3 QUESTIONS À...

Dominique Bussereau

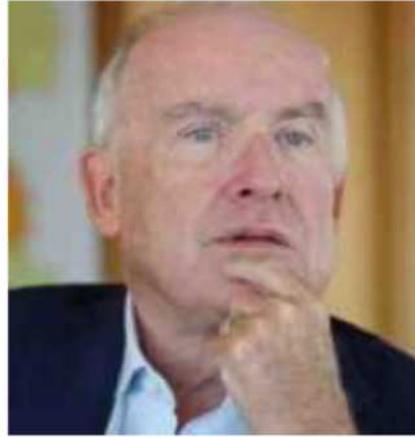
Président de l'Association des départements de France (ADF) et de la Charente-Maritime

1 Comment interprétez-vous ce revirement ?

Depuis l'annonce de cette mesure, 80 % des Français y sont opposés. C'est, en grande part, l'un des détonateurs de la crise des gilets jaunes. Même le président de la République a envoyé plusieurs signes pour montrer qu'il n'était pas favorable à cette décision. Est-ce que cela a un lien avec les élections européennes ? Peut-être. Peut-être, est-ce juste aussi parce que c'était mature dans la tête du Premier ministre.

2 La majorité des départements va-t-elle relever de 10 km/h la vitesse sur le réseau secondaire ?

Tout d'abord, ce processus prendra du temps. Cela s'inscrit dans la loi sur les mobilités, qui a déjà un an de retard et ne sera peut-être pas votée avant l'été. Surtout, pour que cette adaptation soit une réussite, il est important que la responsabilité des présidents de Conseil départemental soit éclairée par l'ensemble des responsables de la sécurité routière. Nous souhaitons pouvoir consulter les ingénieurs, les pompiers, les maires, avoir accès aux statistiques, aux informations sur les contrôles de vi-



tesse des gendarmes... Selon une première consultation au sein de l'ADF, la moitié des présidents de Conseil départemental va relever de 10 km/h la vitesse. Cela se fera au cas par cas, surtout sur des routes à deux voies, où il y a de la visibilité, peu de traversées d'animaux et possibilité de s'arrêter en urgence sur le bas-côté.

3 L'État songe aussi à vous concéder du réseau routier national, êtes-vous favorables ?

L'État nous consulte effectivement sur le sujet. Il y a une certaine logique, car sur nos territoires, le réseau routier national est souvent enchâssé dans le nôtre. 90 % des Départements y sont favorables. Le problème, c'est l'état de ce réseau et dans quelles conditions de reprise du matériel, du personnel, il nous serait attribué. À ce stade, il n'y a aucune proposition de l'exécutif.

Recueilli par Nicolas César

Comment cette mesure est accueillie dans le Sud-Ouest

En Charente

Gagné. « C'est une satisfaction », savourait François Bonneau, le président du Département, dès jeudi. « Nous étions opposés [aux 80 km/h] depuis le début. Si cela avait été une mesure miracle, nous aurions vu les effets... » Alors, c'est dit, « la Charente va repasser à 90 km/h sur certaines routes » d'un réseau de 5 000 km.

Où ? Cela reste à voir, d'ici la publication du décret. Un travail avec la préfecture est lancé pour identifier les axes dont la vitesse peut être relevée sans conséquence sur la sécurité. Et le président Bonneau de rappeler que cette marche arrière va coûter cher, plus que les 25 000 à 50 000 euros qu'a déjà coûtés le changement des panneaux – une cohabitation entre zones à 80 et à 90 va de fait multiplier le nombre de panneaux...

En Dordogne

Germinal Peiro, le président socialiste du Conseil départemental, faisait partie de ceux qui ont protesté dès l'annonce de la limitation. Une motion avait été votée, et la Dordogne faisait partie de la trentaine de départements contestataires. Germinal Peiro rappelle qu'en 2018, après l'application des 80 km/h, on avait constaté une

EN GIRONDE

Dans le plus grand département de France, le Conseil départemental a sous sa responsabilité 6 500 kilomètres de routes. Une étude technique a été demandée aux services pour analyser les évolutions possibles. Le président socialiste, Jean-Luc Gleyze, estime se retrouver devant le fait accompli et s'interroge. « La sécurité routière étant prioritairement de la compétence de l'État, les possibilités juridiques de ce transfert de responsabilité restent à ce jour incertaines. » Il demande à la préfète Fabienne Buccio de s'impliquer dans le dossier.

hausse du nombre de morts sur les routes du Périgord. « Mais nous allons attendre le vote de la loi et la sortie des décrets d'application pour en discuter en assemblée et étudier ce que ça coûtera. » Selon les premières estimations, 1 200 km de routes départementales, sur plus de 5 000, pourraient être concernées.

En Lot-et-Garonne

À peine élue, vendredi matin, dans le fauteuil de président en remplacement de Pierre Camani, Sophie Borderie livrait déjà son sentiment. « Je ne toucherai à rien. On

continuera de circuler à 80 km/h sur les routes de Lot-et-Garonne. Je ne comprends pas, d'ailleurs, pourquoi on irait demander aux Départements de résoudre un problème qu'ils n'ont pas posé. L'État doit prendre une décision qui s'applique à tous. Sinon, en fonction des choix retenus, les règles ne pourraient pas être les mêmes d'un département à l'autre. Quelle confusion cela créerait chez les automobilistes... »

Dans les Landes

« Un drôle de piège tendu aux présidents de Département, juge le président landais Xavier Fortinon (PS). Après, quand on fera le bilan de sécurité, s'il y a eu des morts parce qu'on a mis la limite à 90, on va dire que c'est de notre faute ! » Il n'envisage pour l'instant aucun changement, ou alors « ce doit être en concertation avec les services de l'État, après une analyse objective du risque, en fonction de la dangerosité de chaque partie du réseau. Pour l'instant la sécurité n'est pas de notre ressort, elle est celui de l'État. Nous, nous dépensons plus de 20 millions d'euros par an pour l'entretien de nos 4 200 km de routes départementales. Il est incohérent et irresponsable de nous laisser décider seuls. »

Mais où va donc l'UACF ?

FOOTBALL Alors que le club cognaçais a entériné sa montée en National 3 depuis quinze jours, le plus grand flou règne et l'équipe dirigeante est attaquée sur sa gouvernance

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

C'est un énorme coup de grisou. Alors que le club cognaçais devrait nager dans une douce euphorie après avoir acquis la certitude de la montée – il reste une rencontre à disputer le week-end prochain – et préparer activement la saison prochaine, il donne au contraire l'impression d'être à deux doigts d'exploser en vol. Comme si cette montée était finalement plus ennuyeuse qu'une belle opportunité à saisir pour remettre le club un peu dans la lumière.

Une impression confortée par le souvenir de l'an passé, lors de la prise de pouvoir de l'équipe menée par Jean-Luc Bardan, où il avait été clairement spécifié que si l'objectif de la saison 2018-2019 était de finir dans le top 5 du championnat de régional 1, la montée n'était absolument pas à l'ordre du jour.

Pas d'augmentation en vue

Les résultats sportifs ont mis à mal cette volonté, mais rien ne se passe ou presque. Selon nos informations, Jean-Luc Bardan devrait démissionner de son poste de président après l'ultime rencontre face à Feytiat, samedi prochain. Un président qui, en début de semaine passée, affirmait à notre consœur Séverine Caillé, partir sur un budget de 450 000 € la saison prochaine et qu'il souhaitait conserver l'entraîneur Olivier Modeste. D'autres informations affirment que certains membres du comité directeur appellent au départ du coach (lire ci-dessous). Jean-Luc Bardan indiquait, par ailleurs, que les émoluments des joueurs ne seraient pas revus à la hausse la saison prochaine, le club ayant préféré investir dans l'achat d'un minibus neuf pour les déplacements.

Autant d'éléments que M. Bardan, joint hier par téléphone, n'a pas voulu commenter. Frappé par



Joël Cordeau est prêt à prendre les rênes du club. PHOTO D. F.

un deuil familial – on comprend que ses pensées soient ailleurs –, il a juste déclaré qu'une réunion serait organisée en fin de semaine et qu'il s'exprimerait à cette occasion.

« Tout ce qu'ils ont fait a été néfaste pour le club »

« Pour moi, le foot c'est un jeu, pas la guerre », a-t-il simplement lâché.

Joël Cordeau très critique

Une réponse sans doute aux critiques dont l'équipe dirigeante fait l'objet. Particulièrement menées par Joël Cordeau qui n'a guère goûté l'an passé de se faire jeter du conseil d'administration du club, « comme un malpropre, avec des noms d'oiseaux » après l'assemblée générale, alors qu'il avait été désigné président par ce même conseil d'administration trois semaines avant. Gérard Seguin, alors président, ayant émis le désir de se retirer.

« Le problème, c'est que Gérard Seguin a oublié de confirmer cette nomination lors de l'AG. On se demande si ce n'était pas volontaire », dit-on dans l'entourage de Joël Cordeau. Si ce dernier se défend de vouloir provoquer un affrontement, les mots ne sont guère tendres pour l'équipe en place : « Tout ce qu'ils ont fait a été néfaste pour le club », lance-t-il. « Il n'y a aucun lien entre les dirigeants et les sportifs, ils n'accompagnaient pas l'équipe lors des déplacements. Cette montée, on la doit uniquement au coach, ses adjoints (Johan Bizot et Étienne Suire, NDLR) et aux joueurs. Heureusement qu'on avait cette équipe-là ». Des dirigeants qui, semble-t-il, étaient d'ailleurs interdits de vestiaire, suite à des tensions avec les joueurs.

Un fait, selon Joël Cordeau, souligne cette cassure : « préférer investir dans un minibus qui ne sert à rien car il en faut plusieurs pour emmener l'équipe et l'encadrement, au lieu d'augmenter les

joueurs. Il n'y a aucun projet de présenté, aucun recrutement ». Pour l'opposant, « Jean-Luc Bardan devrait démissionner avant l'assemblée générale, il partirait d'une manière digne ». C'est ce qui semble se dessiner depuis peu, car auparavant, la date de cette assemblée générale était également une source d'irritation pour Joël Cordeau. Initialement prévue le 28 mai, elle avait été repoussée au 30 juin : « ils essaient de gagner du temps car ils savent qu'ils ne repasseront pas. Plus personne ne veut travailler avec eux. Mais en faisant cela, ils mettent le club en difficulté. »

« Vingt personnes avec moi »

Si l'annonce de la démission de Jean-Luc Bardan se confirme, Joël Cordeau se dit prêt à prendre la destinée de l'UACF en main. « J'ai une équipe solide de vingt personnes avec moi pour le moment et elle sera de 25 pour diriger le club. » Vivement que cette saison se termine, finalement !

Olivier Modeste est dans l'attente

Olivier Modeste est comme sœur Anne dans « Barbe Bleue », le conte de Charles Perrault, il ne voit rien venir. « Depuis l'annonce de la montée, je n'ai vu le président qu'une seule fois. Dans ma carrière, j'ai vécu trois montées et, à chaque fois, il y avait une réunion par jour pour préparer la saison suivante. Là, rien. Pas de projet. Quel chemin on prend ? Quelle équipe j'aurai ? Quel recrutement ? Comment on s'organise pour programmer des matchs amicaux ? Je n'ai jamais vu ça. » À ces interrogations, pour le moment, pas de réponse. « Alors que l'on devrait travailler dans un cer-

tain calme et de la sérénité, c'est beaucoup de stress et de tensions. »

La situation est difficile à vivre pour l'entraîneur qui connaît les rumeurs selon lesquelles certains voudraient son départ : « Ça m'a mis les larmes aux yeux. On a pourtant fait du bon boulot, on a fait monter l'équipe première, la B ». Mais aussi pour les joueurs qui ne savent pas de quoi demain sera fait, « ils sont tous en contrat d'un an à renouveler chaque année ». Ça, plus le fait qu'ils ne bénéficieraient pas d'un coup de pouce financier la saison prochaine, génère de l'incompréhension, l'impression de ne pas être reconnu. « Jusqu'à présent, j'ai fait

le tampon et on fera notre boulot jusqu'au bout. Mais après, je ne pourrai plus ».

Olivier Modeste confirme que cette année le groupe a vécu dans une bulle. « D'accord, la montée n'était pas programmée. Mais dès décembre, à la façon dont je voyais que l'on gérait nos matchs, j'ai senti qu'il allait se passer quelque chose et j'ai prévenu les dirigeants qu'il fallait se préparer. »

En vain visiblement, et la date annoncée de l'assemblée générale n'est pas faite pour rassurer Olivier Modeste : « Je pars en vacances le 2 juillet, je fais comment pour organiser la reprise des entraînements ? » **D.F.**



Olivier Modeste. ANNE LACAUD



Concept étonnant, l'association du skateur Youri Fernandez et du musicien Iouri Camicas, chercheur de sons



Belle performance artistique pour Ivan Ilic qui s'est mis au piano pendant trois heures et demie



Chassol a su séduire le public avec le dialogue instauré entre son clavier et le film diffusé sur un écran



Visiblement, seule cette petite fille a compris que le concert de Ciac Boum était un bal et qu'on pouvait danser pour clore cette première édition du festival



Atelier de création d'instrument pour cet enfant



Les étudiants du PESMD de Bordeaux se sont succédé au piano, samedi

Une ronde sous la pluie

CYCLISME Pas de chance pour les organisateurs de l'UV Cognac. La pluie s'est invitée sur La ronde de Cognac, vendredi soir, épreuve classée en « pass cyclisme ». Du coup, les concurrents étaient moins nombreux qu'espéré, vingt-dinq pour chacune des deux courses programmées et parmi ceux-ci quatre coureurs de l'UV Cognac.

Et le parcours a dû être modifié. Plus question de faire le tour de la place François-1^{er}, jugé trop glissant et dangereux. La boude partait donc de la rue Pascal-Combeau, les coureurs passaient ensuite devant Le Coq d'Or, descendaient le long de la place Jean-Monnet, de l'allée de la Corderie, empruntaient la rue de Barbezieux et revenaient par la rue Jean-Taransaud. Dans ces conditions, c'est Alexandre Debeau (AC4B) qui s'est imposé dans la course des D1-D2 et Christophe Mesu (La Pédale Jonzacaise) en D3/D4.



50 coureurs ont pris le départ, vendredi soir. PHOTOR MENARD

Une pause déjeuner aux Abattoirs

NOUVEAUTÉ Jusqu'à présent, on venait aux Abattoirs lors de concerts ou pour boire des coups lors des afterworks. Maintenant, on peut même y aller pour déjeuner. C'est la dernière idée, baptisée « Gammelles et déli-bels » de l'équipe de Gaëtan Brochard : profiter de la pause déjeuner pour venir s'aérer la tête en bord de Charente, tout en écoutant de la musique. Soit on peut apporter sa gamelle et la faire réchauffer dans un four micro-ondes, soit on peut profiter des casse-croûtes qui seront proposés et étancher sa soif au bar. Cette proposition est programmée pendant les mois de mai, juin et septembre. Ça commence cette semaine, mardi, mercredi et jeudi, de 12 à 14 heures. Normalement, c'est prévu sur les espaces extérieurs du lieu, mais vu la météo actuelle, mieux vaut envisager un repli à l'intérieur.

Le Greh va parler d'érotisme

CONFÉRENCE Le Groupe de recherches et d'études historiques de la Charente saintongeaise organise, vendredi 24 mai, à la salle polyvalente de Gensac-la-Pallue (20 h 30, gratuit), une conférence, intitulée : « L'érotisme dans la sculpture romane du XII^e siècle », qui sera donnée par Jean-Marie Sicard, historien et photographe. Cette conférence se propose d'interroger des sculptures au contenu « érotique », ornant modillons et chapiteaux d'églises sur les principales voies de pèlerinage vers Compostelle, en France et en Espagne.

Une inauguration entre joie et tristesse

C'est à l'occasion des Journées européennes des moulins, hier, que le collectif de l'ARBMJ (Association pour le renouveau des balets des moulins de Javrezac) et ANLP (Antenne nature loisirs patrimoine) - représentée par Michel Adam - inauguraient la restauration du balet sur deux de ses trois passages. Une rénovation possible grâce à divers dons et à la mobilisation des énergies et des solidarités depuis l'été 2016.

En présence de Pascale Belle, maire de Javrezac, Michel Adam a mis l'accent sur ce lieu particulièrement « enchanteur » qui se pare de mille couleurs au pied du village et de son église. Il a fait référence à l'histoire et à la copropriété commencée par les Templiers de Châteaubernard et les Bénédictins de Fontdouce il y a quelque 800 ans, et en partie encore d'actualité à ce jour. Une copropriété qui, selon lui, est une leçon de « vivre ensemble ».

Une mésentente et un couac

Et d'ajouter que ce projet n'aurait pas été possible sans l'impulsion donnée par certains et le soutien de la mairie, de ANLP, sans l'appel des copropriétaires des trois moulins mais aussi sans le soutien d'Alain Lange pour les questions d'histoire, les conseils de la Direction régionale des affaires culturel-



Le maire Pascale Belle, Michel Adam (ANLP) et les riverains ont inauguré le balet rénové du moulin de Javrezac, hier. PHOTO C.-C.G.

les (Drac) et Jeanne Fillieux de la Fondation du patrimoine mais également les dons de 15 entreprises et d'une trentaine de particuliers.

Un contretemps a toutefois ralenti ce projet. Il s'agit de la barrière installée par l'un des riverains, sans concertation, au bout du passage où beaucoup d'habitants passent depuis de nombreuses années pour se rendre à leurs jardins situés sur l'autre rive ou seulement pour se promener. Une action est en cours pour faire cesser cette situation que rien ne justifie, selon les autres copropriétaires. Francis Rio, en sa qualité de riverain, a pris

la parole pour s'élever contre cette situation, mal vécue par tout le monde. Il affirmait que, de tout temps, ses parents, ses grands-parents, etc. sont toujours passés sur ce pont au fil des années et des siècles. Un cadenas a d'abord fermé la porte, obligeant tout le monde à faire un grand tour pour accéder aux jardins. Francis Rio a évoqué le cas d'une personne âgée et handicapée qui cherchait à passer en prenant le risque de tomber dans l'Antenne.

Une situation qu'il souhaite voir se régler rapidement au nom du « bien vivre » ensemble.

Colette Guné